



L'écho du CSEE DTSI

## Orange se donne-t-elle les moyens de ses ambitions!

Le plan de Développement des Compétences 2025 prévoit une baisse importante des heures de formation. La Direction justifie cette baisse par :

- -La mise en place d'objectifs plus réalistes concernant les volumes d'heure de formation par salariés (24h/an/salarié contre 27h précédemment)
- -Une rationalisation de l'offre de formation (fusion de formation, restructuration de formation ...)

Les enjeux restent les mêmes que l'année dernière, à savoir la Cybersécurité, la DATA-IA et la RSE.

Les formations seront déclinées selon les nouveaux modèles « AS » (as a service, as a tool, as a job, etc...) mais la Direction ne donne pas de visibilité sur le contenu de ces dernières.

La CGT restera vigilante sur ce point et fait remarquer le manque d'informations chiffrées fournies.

La Direction souhaite pouvoir plus facilement cartographier les compétences des salariés pour proposer les bonnes formations au bon moment : cela passera par une plus grande implication des managers et des salariés.

On nous demande plus ....
Mais on ne nous donne toujours pas plus!



## Egalités des Inégalités

La direction affirme que l'égalité salariale à Orange est atteinte, mais une étude du CSEC révèle des écarts jusqu'à 6 % en faveur des hommes.

La CGT demande un budget adapté pour corriger cette inégalité. Par ailleurs, les parcours de professionnalisation ne sont pas la priorité d'Orange qui préfère invertir dans la réorganisation et la réduction des effectifs. Le manque d'accompagnement freine le développement des compétences, une promotion ne garantit pas une correction salariale suffisante.

La politique d'emploi doit être révisée!

**Vos élus CGT:** Franck Balusson, Laurent Bouix, Jean-Marie Giordano, Géraldine Candidda, Laurence Piccolo, Ali Gribi, Armelle Caron, Laila Chatraoui-Mouchrih, Rémy Chiménes, Elisabeth Guibert, Nora Laadri, Clément Nurit; **Représentant Syndical:** Fabrice LEBRUN

## Déménagements : STOP aux Risques Psycho-Sociaux !



Le réaménagement des espaces de travail du site d'Orange Village à Arcueil et d'Orange Gardens se situe dans un contexte de nombreux mouvements du personnel qui arrive à cette nouvelle étape « à bout de souffle ».

Il s'inscrit dans le schéma directeur immobilier du Groupe au visage toujours plus inhumain. La réduction du nombre de sites s'accompagne de la réduction des effectifs et de l'augmentation de la densité d'occupation des sites.

La CGT n'accepte pas les nombreuses conséquences négatives des déménagements sur les

conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés.

L'absence d'anticipation de la réalité de l'activité des services et des métiers, le télétravail en variable d'ajustement du mécontentement des salariés, le Flex Desk associé à une densification élevée, constituent un cocktail dangereux où de nombreux salariés perdent leurs repères, leur efficacité et leur motivation.

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT des sites pour faire remonter tous les problèmes que vous rencontrez.

## Prestations Activité Sociales et Culturelles du CSE DTSI

La livraison des colis de Noël pour les ouvrants droit et ayants droit du CSE DTSI a débuté le 25 novembre 2024.

Les prestations ASC 2024 prendront fin le vendredi 10 janvier 2025 inclus, date limite pour en bénéficier. Elles reprendront en 2025 dès le mardi 21 janvier.

Les dossiers mutualisés du CSEC pour 2024 doivent être créés avant le 31 décembre et complétés jusqu'au 31 janvier 2025.

Pour toute question, contactez le CSE: contact@csedtsi.fr ou 01 58 36 90 36.



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de novembre 2024

